

Intitulé de l'UE	Communication en langue néerlandaise 1.1
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier en Management du tourisme et des loisirs Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Christine GRIFNEE	37.5	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Néerlandais I	37.5h	Christine GRIFNEE Amandine VANHERPE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Néerlandais I : 17.5h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Néerlandais I : Français, Néerlandais

Connaissances et compétences préalables
Le cours de néerlandais en Bloc 1 sera divisé en 2 groupes définis selon un test de niveau réalisé en début de quadrimestre. Les étudiants qui n'auront pas réussi ce test bénéficieront d'une remédiation OBLIGATOIRE prévue à l'horaire leur permettant ainsi d'atteindre le niveau requis.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Présenter ou promouvoir l'information, les documents, les produits sélectionnés, tant à l'écrit qu'à l'oral, de manière rigoureuse et ciblée avec les moyens adéquats ◦ Pratiquer l'écoute et l'empathie, s'ouvrir aux autres cultures en tenant compte des traditions • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Choisir et utiliser les technologies de l'information et de la communication • S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission <ul style="list-style-type: none"> ◦ Gérer les plannings et assurer le suivi des différents projets, dossiers et actions.

Objectifs de développement durable
<p>Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</p> <p>Objectif 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p>



- 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

Vie terrestre

Objectif 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

- 15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.
- 15.9 D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Améliorer les compétences sur le plan communicationnel, à l'oral et à l'écrit, en néerlandais;
- Adopter une attitude responsable et faire preuve de savoir-vivre ;
- Développer la capacité de travailler avec rigueur ;
- Apprendre à travailler en autonomie et en équipe ;
- Gestion du temps et du stress en période de tests et d'examens, etc.

Contenu de l'AA Néerlandais I

Développement des 5 compétences : écrire, lire, parler, interagir et écouter.

- apprentissage et/ou consolidation de la grammaire et des structures de base, en particulier la conjugaison (présent, impératif, auxiliaires de mode), l'accord de l'adjectif, l'inversion, le rejet,...
- apprentissage et/ou consolidation du vocabulaire de la vie courante,
- de nombreux jeux de rôles permettent d'exercer en contexte le vocabulaire et les structures apprises.

Méthodes d'enseignement

Néerlandais I : cours magistral, approche interactive, approche déductive, approche avec TIC

Supports

Néerlandais I : syllabus, notes de cours, Manuel pédagogique

Ressources bibliographiques de l'AA Néerlandais I

Dictionnaire Le Robert & Van Dale - Zo geschreven 1, Zo geschreven 2, Pelckmans

Grammaire illustrée du néerlandais, Didier Hatier

Manuel : Contact! nieuw 1

--

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français, Néerlandais
Méthode d'évaluation	<p>Pour la session de janvier, l'évaluation consiste en 2 parties :</p> <p>1) évaluation continue durant le quadrimestre (non remédiable) : 15 % de la note</p> <p>2) un examen (en session ou hors session) comprenant 3 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A : compréhension à l'audition : 15 % de la note • B : examen écrit : 40 % de la note • C : examen oral : 30 % de la note <p>Pour la session de rattrapage (juin) et la seconde session (août/septembre) :</p> <p>1) La note de l'évaluation continue est reportée : 15 % de la note</p> <p>2) L'examen consiste en 3 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A : compréhension à l'audition : 15 % de la note • B : examen écrit : 40 % de la note • C : examen oral : 30 % de la note
Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE	
Néerlandais I : non	

Année académique : **2024 - 2025**